



Cour d'honneur, partie de la cour qui s'étend entre le bâtiment méridional du corps de logis principal et la chapelle, vue en regardant vers l'ouest, c'est-à-dire vers la mer.

IVR31_20086200029XE

Auteur(s) de l'illustration Pierre Thibaut

Copyrights : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Diffusion : reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Apparaît dans le(s) dossier(s) :

[IA62001246] hôpital marin dit hôpital Napoléon, puis grand hôpital maritime